

Schuldbetreibungen - Poursuites pour dettes - Esecuzioni

VD

1.

Débitrice: **IDDC Sàrl, M. Michelangelo BORGHETTI**,
Chemin des Vignes 4, 1804 Corsier-sur-Vevey
2.

Commandement de payer N°: 7'793'609 du 25.02.2016
3.

Genre de procédure: Procédure ordinaire
4.

Créancier: CONFEDERATION SUISSE repr. Adm. féd. contribu-
tions TVA, Schwarztorstrasse 50, 3003 Berne
5.

Créance:
CHF 5'000.00 avec un intérêt de 4,00 % dès le 01.09.2015
Frais supplémentaires: Frais de commandement de payer
Fr. 73.30 + frais d'encaissement Fr. 25.85
majoré des frais de publication
Cause de l'obligation: TVA provisoire (art. 86 LTVA) pour la
période allant du 01.04.2015 au 30.06.2015, EA930386
6.

Remarques: Vevey, le 25.02.2016
Office des poursuites du district de la Riviera - Pays-d'Enhaut :
J. Grandjean, préposé
NOTIFICATION
Conformément à l'art. 66 al. 4 ch. 2 LP, la présente publica-
tion vaut notification au débiteur ce 30 septembre 2016 du
commandement de payer.

Office des poursuites du district de la Riviera - Pays-d'Enhaut
1800 Vevey

03072137